1 Introduction
2 Analyse des dangers : cartersy320
2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS
2.2 Erreurs de classification
2.2.1 Produit
2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit
2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition
2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes
2.5.1 mélange d'isomères de: 3-(3,5-di-trans-butyl-4-hydroxyphényl) propionate de C7-9-alkyle
2.5.2 Succinic anhydride, alkylation products with C12-rich branched olefins from propene oligomerisation, hydrolyzed, esterification products with propylene oxide
2.6 Protections individuelles et collectives à envisager
2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

Tilte	EmillA – Analyse des dangers du produit cartersy320
Company	TotalEnergies Lubrifiants
Date	2026-10-15
Version	Rev0
Auteur	Emilia 0.8.1

modyva

groupe cohezio

1 Introduction

Le présent rapport analyse les dangers intrinsèques du produit **cartersy320**.

L'analyse vise à répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les dangers associés au produit et à ses substances ?
- Les substances présentes sont-elles soumises à des valeurs limites d'exposition ou à des classifications particulières (CMR, SEVESO, ...) ?
- Quels sont les dangers pour la santé connus pour ces différentes substances ?
- Est-ce que la FDS reçue présente potentiellement des erreurs (obsolescence, changements dans les classifications de l'ECHA, ...) ?
- Quelles mesures de prévention doivent être envisagées lors de l'utilisation de ce produit ?

La fiche de données de sécurité (FDS) a été traitée à l'aide de l'outil d'intelligence artificielle **EmilIA** développé par **Modyva**. Les résultats ont été revus et contrôlés par Modyva.
L'analyse se limite à une analyse des dangers. L'exposition au risque basée sur les conditions réelles d'utilisation in-situ n'a pas été évaluée.

Cette étude est basée sur les prescriptions et recommandations suivantes :

- LIVRE VI — Agents chimiques, cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques
- Fiches toxicologiques de l'INRS
- Directive 2012/18/UE (SEVESO)
- Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)
- Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) — Annexe XVII / Annexe XIV
- Règlement (UE) 2019/1021 (POP)
- Règlement (UE) 528/2012 (Biocides)

2 Analyse des dangers : cartersy320

Dans la suite, nous détaillons les dangers associés au produit **cartersy320**, les éléments potentiellement erronés ou obsolètes relevés dans la FDS, les classifications des différentes substances présentes et les protections individuelles à envisager.

2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS

PROPRIÉTÉ	VALEUR
Fabriqué par	TotalEnergies Lubrifiants
État physique	liquide
Forme	liquide limpide
pH	Non applicable
Usage	Huile pour engrenages industriels.
Date FDS	2024-08-26

La FDS date du 2024-08-26. Elle a donc 2 an(s).

2.2 Erreurs de classification

2.2.1 Produit

Emilia n’a pas identifié d’erreur de classification dans la FDS.

2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit

Mention d’avertissement : Not Applicable

Pictogrammes (SGH) :

Mentions de danger :

Conseils de prudence :

Transport :

- ADR : -
- RID : -
- ADN : -
- IMDG : -
- IATA : -
- UN : -

2.4 Dangers et/ou mesures par voie d’exposition

skin : Rincer la peau contaminée à grande eau. Retirer les vêtements et chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

eyes : Rincer immédiatement les yeux à grande eau. Soulever de temps en temps les paupières supérieures et inférieures pendant le rinçage. Vérifier si la victime porte des verres de contact ; dans ce cas, les lui enlever. En cas d’irritation persistante, consulter un médecin.

ingestion : Rincer la bouche avec de l’eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

inhalation : Transporter la victime à l’extérieur. La maintenir au repos dans une position où elle peut respirer confortablement. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes

2.5.1 mélange d’isomères de: 3-(3,5-di-trans-butyl-4-hydroxyphényl) propionate de C7-9-alkyle

Identification

- N° CAS : 125643-61-0
- N° EINECS : 406-040-9

Concentration :less or equal to 3.0

Dangers :

- H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Non
VLE – Code du Bien-être au travail	Non

2.5.1.1 PROPRIÉTÉS

Pas d’informations disponible.

2.5.2 Succinic anhydride, alkylation products with C12-rich branched olefins from propene oligomerisation, hydrolyzed, esterification products with propylene oxide

Identification

- N° CAS : None
- N° EINECS : 943-535-3

Concentration :less or equal to 0.3

Dangers :

- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Non
VLE – Code du Bien-être au travail	Non

2.5.2.1 PROPRIÉTÉS

Pas d’informations disponible.

2.6 Protections individuelles et collectives à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Mains	Gants • Port obligatoire en tout temps lors de la manutention. • Matériau : caoutchouc nitrile (ou autre matériau conforme aux normes ISO 21420 et EN 374). • Épaisseur minimale : 0,38 mm. • Durée de protection recommandée pour un contact prolongé : 480 minutes.
Yeux	Protection des yeux / du visage • Lunettes de sécurité avec protections latérales conformes à la norme EN 166. • En cas de projection, porter également un écran facial (visière) si requis par le risque d'exposition.
Peau	Gants • Port obligatoire en tout temps lors de la manutention. • Matériau : caoutchouc nitrile (ou autre matériau conforme aux normes ISO 21420 et EN 374). • Épaisseur minimale : 0,38 mm. • Durée de protection recommandée pour un contact prolongé : 480 minutes.
Système respiratoire	Protection respiratoire • Aucune protection respiratoire n'est requise dans les conditions normales d'utilisation. • Si l'exposition ne peut être maintenue en dessous de la VLEP (Valeur Limite d'Exposition Professionnelle), utiliser une protection respiratoire appropriée, type A/P1.

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Corps	Vêtements de protection / combinaisons • Porter des vêtements de travail à manches longues. • Les vêtements doivent être conformes à la norme européenne EN 469 pour assurer une protection de base contre les accidents chimiques.

2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	- Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir rubrique 8). - Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en œuvre. - Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. - Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration.
Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	- Stocker conformément à la réglementation locale. - Entreposer dans le contenant original, à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. - Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. - Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. - Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. - Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.
Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Huile pour engrenages industriels.